



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



LES NOTES DE TENDANCES

Jun 2020 • N° 2

Directeur de la Publication :

Thomas Courbe

Rédacteur en chef :

Nicolas Dupas

Rédaction et relecture :

*Abdel Khiati, Muriel Grisot,
Jérôme Pichonnier*

ISSN : 2726-9760

DGE 67, rue Barbès
94200 Ivry-sur-Seine

Pour en savoir plus sur le
tourisme consultez la rubrique :

<https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/accueil>

*Les Notes de tendances est une
publication de l'Observatoire de
l'Economie du Tourisme.*

Avertissement

Compte tenu du contexte de lutte contre la propagation du COVID-19, un certain nombre d'ajustements méthodologiques ont dû être opérés par les producteurs de données publiques. Il faut donc être prudent sur la comparabilité des données d'une période à une autre, et considérer les chiffres comme des indicateurs de tendances, qui donneront probablement lieu à des ajustements dans le temps.

Crise du COVID-19 : Coup d'arrêt sur le tourisme et perspectives de reprise

En France, la baisse globale d'activité liée à la crise du COVID-19 est d'une ampleur inédite, d'environ 33 %, dont 5 points pour les secteurs liés au tourisme. L'hébergement et la restauration restent les secteurs les plus impactés (-90 %). En France, de janvier à mars 2020, les délivrances de visa ont chuté de 27 % et les flux aériens vers la France se sont progressivement taris. Selon l'Insee, la baisse du PIB serait de -5,8 % au premier trimestre, et a minima de 6 % sur l'année 2020. En tenant compte des mesures d'aide gouvernementales, sur la totalité de la période, la Direction Générale des Entreprises (DGE) et BPI France estiment la perte d'exploitation mensuelle du secteur du tourisme (excédent brut d'exploitation) à environ 1,3 Md€, les mesures de chômage partiel, de fonds de solidarité et de réduction de charges ayant permis d'amortir 42% de la baisse de chiffre d'affaires mensuel (7 Md€). Les demandes d'activité partielles ont été cohérentes avec les pertes d'activité. 96 % des entreprises de l'hôtellerie-restauration y auraient eu recours. Face à cette situation, le climat des affaires s'est encore dégradé. Sur l'année, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) prévoit une contraction des arrivées internationales de 60 à 80 %. D'ores et déjà, les réservations de vols vers la France à trois et six mois ont chuté de 90 % en provenance d'Asie et de 75 % pour le reste du monde. La DGE prévoit cette année une baisse de près des deux tiers des séjours des étrangers en hébergement marchand et de 50 % en hébergement non marchand. Ces pertes ne seront pas compensées par la clientèle domestique. Le nombre de voyages des Français en France chuterait de 41 % et la baisse de fréquentation sur l'hébergement marchand d'environ 63 % par rapport à 2018. Selon l'Observatoire français des conjonctures globale de chiffre d'affaires serait de l'ordre de 500 millions de nuitées, correspondant à une perte de consommation touristique estimée à environ 65 Md€.

1. Les effets de la crise du COVID-19 sur l'activité économique, l'emploi et le climat des affaires

L'activité économique

Début mai, les analyses de conjoncture de l'Insee, de la Banque de France et de l'OFCE se précisent et vont dans le même sens : La crise économique liée à la pandémie COVID-19, par sa soudaineté et son ampleur est bien la plus importante jamais enregistrée. La perte globale d'activité, mesurée de la mi-mars au début mai 2020, est d'environ 33 %¹, dont 5 points pour les secteurs liés au tourisme (hébergement-restauration, activités culturelles et sportives et certains modes de transports). Toutefois, la trajectoire baissière n'a pas été linéaire. Dans la seconde période de confinement, de mi-avril à fin mai, cette baisse était de 27 %, en lien avec la reprise progressive d'activité dans les entreprises ayant mis en place les mesures sanitaires adéquates. Cette perte d'activité a été plus importante dans les services, de l'ordre de 36 %, avec de fortes disparités sectorielles.

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France² confirme cette disparité. Si le nombre de jours de fermeture exceptionnelle dans les services marchands est en moyenne de 9 jours en avril, il est de 24 jours dans l'hébergement restauration. Selon l'Insee³, l'hébergement et la restauration restent également les secteurs les plus impactés, avec une perte d'activité de -90 % soit -3 points de PIB. En année pleine la perte pourrait avoisiner les 30 %. Pour la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)⁴, la baisse d'activité serait plus importante encore, de l'ordre de 96 % avec 75 % des entreprises à l'arrêt, de 90 % dans les arts, spectacles et activités récréatives (66 % d'entreprises à l'arrêt) et de 51 % dans le commerce (22 % d'entreprises à l'arrêt). Le rebond d'avril aurait été quant à lui plus faible dans les services, avec un solde d'activité de 17 points, de 24 points dans la restauration contre 41 dans l'industrie.

Les arrivées de voyageurs étrangers en France

Les indicateurs traditionnels du tourisme ont logiquement marqué le pas. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)⁵, la pandémie COVID-19 aurait déjà provoqué une chute de 22 % des arrivées de touristes internationaux dans le monde (et de 19 % en Europe) au cours du premier trimestre 2020.

Pour la France, de janvier à mars 2020, les délivrances de visa ont chuté de 27 % (une baisse encore plus marquée pour les neuf pays dits « 48H », soit -39%, ces pays représentant plus de 60% de l'ensemble sur la même période en 2019), touchant principalement les clientèles asiatiques (-62 % pour la Chine, et près de -50 % pour l'Indonésie et la Thaïlande). Les flux aériens à destination de la France se sont progressivement taris. Par rapport à l'année précédente, le trafic était d'environ 50 % entre janvier et avril 2020 mais quasi nul en avril.

	Visas de tourisme délivrés		Evolution 2020/2019 (en %)
	de janvier à mars 2019	de janvier à mars 2020	
Chine	126 330	47 826	-62,1
Russie	86 398	69 150	-20,0
Inde	33 189	23 198	-30,1
Turquie	21 667	22 348	3,1
Indonésie	11 709	6 072	-48,1
Thaïlande	13 943	7 570	-45,7
Koweït	4 875	3 685	-24,4
Philippines	7 927	6 056	-23,6
Afrique du Sud	4 748	3 864	-18,6
Total PAYS 48H	310 786	189 769	-38,9
TOTAL toutes provenances	497 398	363 510	-26,9

Source: Ministère de l'Intérieur.

	France		
	Nombre d'arrivées Janvier à avril 2020 (en milliers)	Evolution 2020-2019	
		Janvier à avril	Avril
Royaume Uni	86 207	-41,8%	-93,7%
Allemagne	57 884	-52,1%	-99,1%
Russie	17 817	-56,3%	-99,4%
Espagne	51 245	-47,5%	-98,4%
Italie	36 691	-47,8%	-98,0%
Israël	8 988	-57,2%	-98,6%
Etats-Unis	57 902	-55,3%	-96,8%
Canada	12 751	-50,1%	-96,7%
Mexique	4 625	-49,6%	-92,4%
Brazil	11 687	-42,2%	-94,1%
Japon	14 427	-44,5%	-99,8%
Corée du Sud	9 858	-45,4%	-98,1%
Chine	14 466	-54,3%	-99,8%
Inde	6 663	-53,6%	-99,1%
Australie	2 690	-58,4%	-98,8%

Source : les données aériennes Amadeus, Atout France

¹ Insee : point de conjoncture au 7 mai 2020.

² Banque de France : Enquête mensuelle de conjoncture publiée le 12 mai 2020.

³ Insee : point de conjoncture au 7 mai 2020.

⁴ L'enquête Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) de la DARES a été suspendue pendant la crise sanitaire Covid-19. Elle est remplacée, en avril, mai et juin 2020 par une enquête flash d'une quinzaine de questions sur la façon dont les entreprises ont adapté leur force de travail du fait de la crise. La période couverte est la dernière quinzaine du mois de mars.

⁵ Baromètre du tourisme mondial de l'OMT de mai 2020 avec un focus sur le covid-19.

Sur l'ensemble de l'économie, l'arrêt de l'activité se traduit selon l'Insee⁶ par une baisse du PIB de -5,8 % au premier trimestre, soit une contraction d'au moins 6 % sur l'année.

Dans le tourisme, en moyenne, pour un mois de confinement, l'OFCE chiffre à 14 Md€ la baisse de la consommation touristique, dont 12,4 Md€ pour le secteur marchand. En tenant compte des mesures d'aides gouvernementales, sur la totalité de la période, la DGE et BPI France⁷ estiment la perte d'exploitation mensuelle du secteur (EBE) à environ 1,3 Md€, les mesures de chômage partiel, de fonds de solidarité et de réduction de charges ayant permis de réduire de 42% la baisse de chiffre d'affaires mensuel (7 Md€).

L'appropriation des mesures gouvernementales par les professionnels du tourisme

Pour rappel, trois dispositifs principaux, le PGE, le fonds de solidarité pour les petites entreprises et les mesures pour l'emploi ainsi que des dispositions spécifiques ont été mis en place en soutien au secteur touristique. Le secteur de l'hôtellerie-restauration est, après le commerce et la construction, le secteur ayant le plus bénéficié du fond de solidarité (12 % des aides pour plus de 400M€). Selon BPI France¹, début mai, 50 % des entreprises du secteur avaient fait une demande de PGE pour un montant global validé d'environ 4,5 Md€. Les deux segments les plus représentés ont été la restauration (2,7 Md€ validés) et l'hôtellerie (23 % des demandes de PGE et 1,15 Md€ validés).

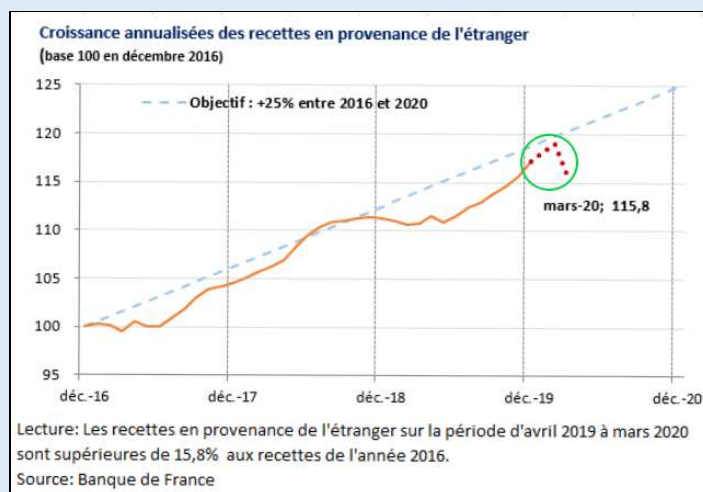
Secteurs	Délais de paiement d'échéances sociales	Délais de paiement d'échéances fiscales	Remises d'impôts directs	Ligne de crédit d'urgence de vos banques	Garanties de BPI France pour des lignes de crédits bancaires	Mobilisation de BPI Assurance Export	Médiation du crédit	Dispositifs d'aides régionaux	Aides locales	Mesures d'aides sectorielles	Autre
Commerce transport hébergement restauration	76,6%	52,2%	10,9%	16,1%	57,0%	0,2%	11,5%	0,8%	3,0%	4,6%	11,8%
Tous secteurs (hors agriculture)	74,2%	51,1%	9,3%	19,3%	51,2%	0,5%	9,5%	2,3%	1,2%	4,8%	9,3%

Source : Xerfi

Concernant les autres aides, selon une enquête du Cabinet Roland Berger⁸, seules 12 % des entreprises du secteur tourisme-loisir auraient obtenu une franchise de loyer de la part de leur bailleur durant le confinement en moyenne de 50 % et 50 % seraient encore en train de la négocier.

Enfin selon la Banque de France, de janvier à mars 2020, les recettes du tourisme international ont baissé de 700 M€, avec un net décrochage à partir de mi-février, tandis que les dépenses des Français ont augmenté de 500 M€, portant le solde à - 1,2 Md€. Cette baisse a touché aussi bien les pays frontaliers, que les pays lointains, elle est plus marquée pour les recettes des visiteurs Chinois, des Etats-Unis et de Belgique.

De ce fait, la projection de croissance des recettes touristiques en provenance de l'étranger, estimée à 25% entre fin 2016 et fin 2020, devra certainement être revue à la baisse en raison du décrochage survenu en mars.



⁶ Insee : point de conjoncture au 7 mai 2020.

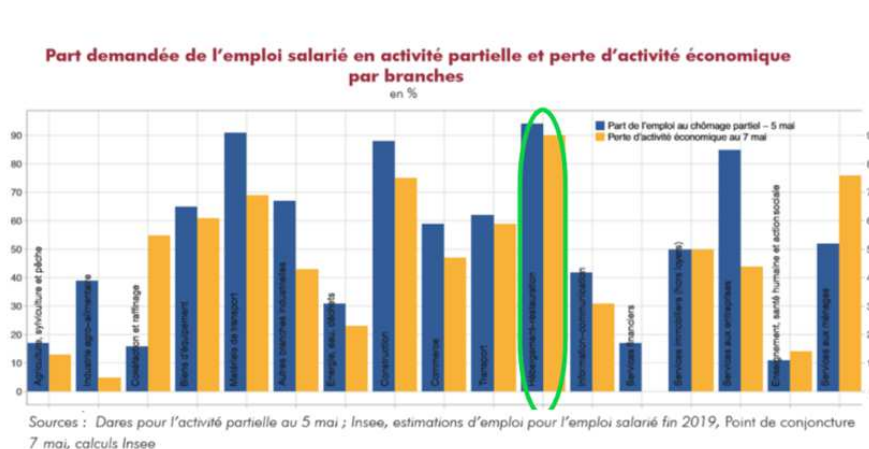
⁷ Simulations de la Direction générale des entreprises sur la base de l'ensemble des liasses fiscales du secteur et étude flash Bpifrance auprès de 5800 entreprises clôturée au 7 mai 2020.

⁸ Enquête Roland Berger auprès des entreprises du secteur du tourisme et des loisirs entre le 15 mai 2020 et le 22 mai 2020

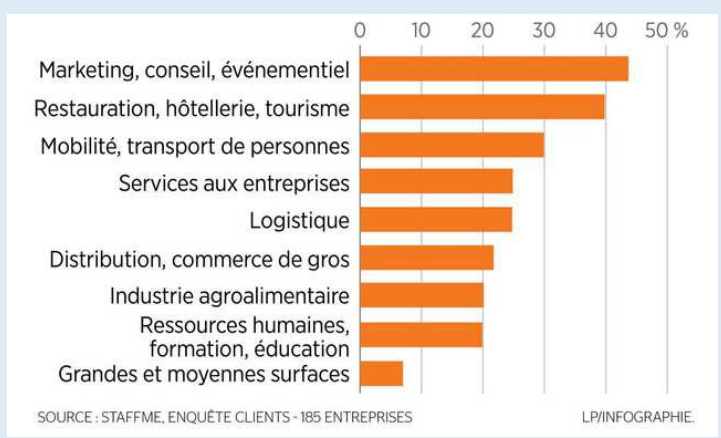
Les conséquences de la crise sur l'emploi et les salaires

Selon la DARES⁹, les entreprises ont peu licencié durant cette période. À la fin du premier trimestre 2020, l'emploi salarié du secteur privé a chuté de 2,3 % (- 453 800 emplois), soit un repli de 1,4 % (-274 900 emplois) par rapport au premier trimestre 2019. La moitié des entreprises ont préféré ne pas embaucher ou ne pas renouveler des contrats à durée déterminée. 60 % ont eu recours au dispositif d'activité partielle. Au 11 mai, celui-ci aurait concerné 12,2 millions de salariés, pour un coût minimal estimé de 24 milliards d'euros sur la période de mars à mai 2020. A partir du 1er juin, l'indemnité versée aux salariés passera de 100 % à 85 % sauf dans les secteurs "faisant l'objet de restrictions législatives ou réglementaires particulières en raison de la crise sanitaire", comme le tourisme, la culture ou la restauration.

Ces demandes d'activité partielle ont été cohérentes avec les pertes d'activité. Ainsi, dans le secteur du tourisme, elles ont concerné 1 400 000 salariés. 96 % des entreprises de l'hôtellerie-restauration y auraient notamment eu recours, pour 67 % de leurs salariés (993 000).



La DARES¹⁰ note toutefois que les réductions d'effectifs ont légèrement augmenté en avril par rapport à mars. En France, selon une récente enquête¹¹, 22 % des chefs d'entreprise déclarent devoir probablement licencier avant la fin de l'année. Dans les secteurs de l'évènementiel, du tourisme et de la restauration, cette proportion monte à 40 %, et de grands groupes internationaux ont déjà annoncé des plans de restructuration qui devraient notamment toucher leurs salariés en France (notamment Airbnb, Trip Advisor, TUI, Ryan Air, Sodexo...).



Le climat des affaires

Selon l'Insee¹², entre le 25 mars et le 17 avril 2020, le climat des affaires a perdu plus de 30 points¹³. Dans les services, il a chuté de 37 points, plus forte baisse de l'indicateur jamais enregistrée. À -56 points pour

⁹ DARES : Enquête flash « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 - mai 2020 » réalisée entre le 1er et le 12 mai 2020 auprès des entreprises privées de dix salariés et plus (situation de l'emploi à fin avril).

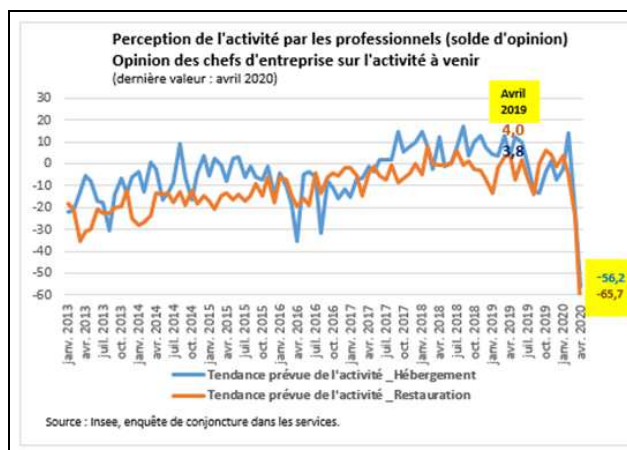
¹⁰ DARES : Enquête flash « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 - mai 2020 » réalisée entre le 1er et le 12 mai 2020 auprès des entreprises privées de dix salariés et plus (situation de l'emploi à fin avril).

¹¹ Enquête de l'entreprise StaffMe auprès de 185 chefs d'entreprise – publiée le 21 mai 2020.

¹² Insee : Informations rapides n° 2020-105 du 23 avril 2020.

¹³ Tendence corroborée par l'enquête Roland Berger de mai 2020 citée précédemment : la perte d'activité annuelle estimée par les chefs d'entreprise passant de -40 % en avril à - 51 % en mai 2020.

l'hébergement et -67 points pour la restauration ce climat se situe dans ses secteurs à son niveau le plus bas depuis le début de la série, 12 points au-dessous du précédent niveau plancher atteint en mars et avril 2009. A fin avril, seulement 5% des dirigeants d'entreprises déclaraient être confrontés à des difficultés de trésorerie. En revanche près de 60% anticipaient des difficultés financières avant la fin de l'année.



Une enquête conduite dans la seconde quinzaine du mois d'avril par le cabinet Xerfi¹⁴ confirme que les chefs d'entreprise des secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration sont plus inquiets que la moyenne de la situation (84,7 % contre 79,5 %). A compter de la date de reprise de l'activité, ils sont les plus nombreux (47,2 %) à estimer ne pas revenir à leur pleine capacité de production avant au moins six mois, essentiellement en raison de la faiblesse de la demande (85,2 %). 51 % sont très pessimistes sur la trajectoire de cette reprise.

2. Les perspectives de reprise de l'activité et les prévisions économiques pour la saison touristique 2020

Au sortir du déconfinement, 96 % des professionnels du tourisme et des loisirs ont réaménagé leurs sites pour les nouvelles normes sanitaires. Tous se déclarent en capacité de reprendre leur activité dès à présent, mais seulement la moitié des professionnels envisagent de rouvrir l'ensemble de leur parc, et 73% n'opéreront pas à pleine capacité¹⁵. En regard la reprise s'annonce difficile :

Intentions de départ des Français

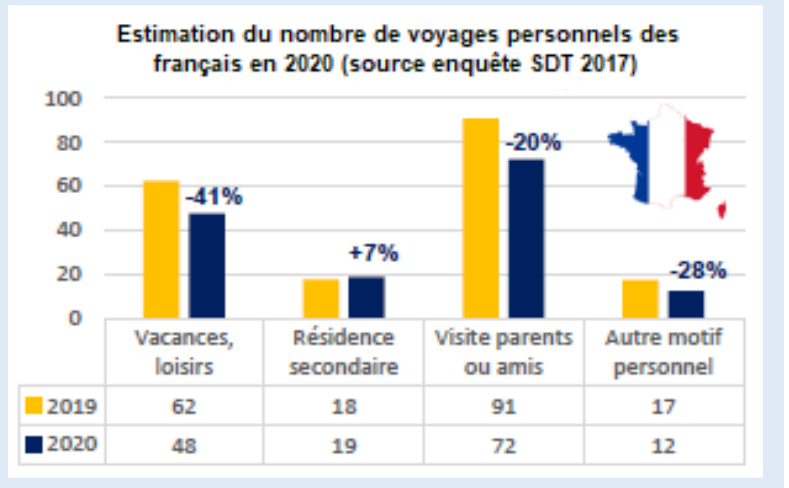
Concernant la clientèle domestique, une étude de VVF Ingénierie¹⁶ confirme que la crise a eu des effets sur les projets des vacanciers. La perte de pouvoir d'achat touche encore peu les décisions : 16 % seulement des Français envisagent de diminuer leur budget « vacances » et 15 % de les écourter. En revanche, l'inquiétude sur la sécurité sanitaire domine : 54 % des Français craignent une contamination due à des lieux trop fréquentés, 40 % une deuxième vague qui les empêcherait de regagner leur domicile et 31 % redoutent le fait que leur hébergement ne soit pas désinfecté. De ce fait, 55 % des Français déclarent attendre de voir comment la situation évolue avant de réserver et 17 % le feront à la dernière minute. 87 % ont prévu de rester en France, dont 6,5 % dans leur région, mais la mer et ses plages restent la destination préférée (41%) des intentions de départ, suivies par la montagne (34 %) et la campagne (9 %). 40 % résideront dans des campings ou des clubs vacances, 21 % dans des hébergements particuliers et 8 % en hôtels.

¹⁴ Xerfi : Les entreprises face à la crise du Covid-19 : enquête auprès des dirigeants au 5 mai 2020 (échantillon de 1 130 dirigeants d'entreprise, tous secteurs confondus, hors agriculture, réalisée du 24 au 30 avril 2020).

¹⁵ Enquête Roland Berger auprès des entreprises du secteur du tourisme et des loisirs entre le 15 mai 2020 et le 22 mai 2020

¹⁶ Enquête VVF ingénierie « Les Français et les vacances : 1ers impacts du confinement » réalisée en ligne du 20 au 29 avril 2020 auprès de 3850 Français de plus de 18 ans.

Le cabinet Horwath HTL¹⁷ prévoit en 2020 une baisse d'environ 25 % des départs en vacances des Français, de 12 % en France et de 53 % à l'étranger. En outre, les résidences secondaires et l'hébergement familial devraient être privilégiés. La DGE¹⁸ envisage une baisse de 41 % du nombre de voyages personnels des Français en France et chiffre à 7 % la hausse des séjours en résidence secondaire.



Pour l'hébergement marchand, sur la base d'un scénario de reprise progressive d'activité, la Direction Générale des Entreprises¹⁹ estime à environ 110 000 le nombre de nuitées réalisables par les Français en France soit 63 % de moins qu'en 2018.

Nuitées des résidents en 2018 (en milliers)					Nuitées des résidents en 2020 (en milliers)				
mois	Hôtels	Campings	AHCT	Total	Scénario (en %)	Hôtels	Campings	AHCT	Total
janvier	8 512		4 864	13 376	100	8 512		4 864	13 376
février	8 949		6 166	15 115	90	8 054		5 549	13 604
mars	10 654		7 107	17 761	30	3 196		2 132	5 328
avril	10 978	4 288	6 297	21 563	-	-	-	-	-
mai	11 948	7 649	6 063	25 660	-	-	-	-	-
juin	12 668	7 383	6 168	26 219	-	-	-	-	-
juillet	13 392	25 119	10 362	48 873	20	2 678	5 024	2 072	9 775
août	14 743	34 324	13 241	62 308	40	5 897	13 730	5 296	24 923
septembre	12 532	6 507	6 416	25 455	50	6 266	3 254	3 208	12 728
octobre	11 504		5 102	16 606	70	8 053		3 571	11 624
novembre	9 585		3 215	12 800	70	6 710		2 251	8 960
décembre	9 208		4 458	13 666	70	6 446		3 121	9 566
Total	134 673	85 270	79 459	299 402	Total	55 812	22 007	32 065	109 884
					Taux (en %)	41,4	25,8	40,4	36,7

Champ: France métropolitaine
Source: Insee, enquêtes hébergements touristiques

Les nuitées touristiques potentiellement réalisables par les Français en France seraient, selon les hypothèses exprimées, de 110 millions de nuitées (plus de 36,7 % du total annuel)

Prévisions économiques pour la saison touristique 2020

Globalement, par leur volume ou par leur panier moyen, en général inférieur à ceux des étrangers, ces séjours domestiques seront donc loin de compenser l'absence des clientèles étrangères. La perte globale de chiffre d'affaires serait de l'ordre de 500 millions de nuitées correspondant à une perte de consommation touristique estimée à environ 65 Md€.

L'OFCE²⁰ estime les pertes de chiffre d'affaires dans le tourisme de l'ordre de 30 à 50 % en fonction des segments. Le tourisme de santé (-54 %) et le tourisme d'affaires (-50 %) seraient les plus impactés, quant aux tours opérateurs, leur activité serait réduite des trois quarts en raison de la fermeture des frontières.

¹⁷ Etude réalisée par Horwath HTL pour Bpifrance entre le 30 mars et le 23 avril 2020 et sur la base des annonces gouvernementales la date du 18 avril 2020.

¹⁸ DGE – Abdel khiati

¹⁹ Ibidem

²⁰ OFCE Policy brief 67 du 6 mai 2020

Estimation de l'évolution du chiffre d'affaires domestique (hors transport) des principaux secteurs d'activité du tourisme				
Secteurs	CA 2019 en M€HT	CA 2020 en M€HT	Evolution 2020/2019	Perspectives de rebond
Hôtellerie	18400	11000	-40 %	Attentisme des clientèles étrangères et professionnelles. Reprise plus rapide pour les catégories économiques (automne 2020 ou printemps 2021), plus lente pour les catégories haut de gamme, avec dans un premier temps un effet volume puis un effet prix.
Hébergements familiaux (campings, villages, résidences, locations)	13300	9600	-30 %	Reprise rapide grâce à la clientèle française (été 2021) et plus lente dans les campings ayant une importante clientèle internationale.
Equipements culturels et de loisirs	3000	1800	-40 %	Reprise à partir du printemps 2021 pour les établissements dont la clientèle est majoritairement domestique
Tourisme de santé et de bien-être	920	420	-54%	Reprise à partir du printemps 2021, mais avec des difficultés financières pour certains établissements thermaux
MICE (centres de congrès et parcs des expositions)	4600	2300	- 50 %	Reprise rapide, mais freinée par l'atonie de la demande internationale et la disparition probable de nombreux sous-traitants.
Restaurants et bars	64500	40 200	- 38 %	Reprise rapide possible, mais aléatoire. Fermeture probable de nombreux établissements.
<u>Tours-opérateurs</u> (voyages à forfait)	4700	1300	- 72 %	Reprise freinée par le lent redémarrage des voyages à l'étranger.

Source : OFCE